



Procès-verbal du COSP/COPIL
Visioconférence ZOOM le lundi 11 janvier 2021

Sous la présidence du Doyen Xavier LATOUR

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, M. LATINA, E. MOUIAL, O. VERNIER, Y. STRICKLER, P. TÜRK, K. DEHARBE, T. MARTEU, S. BRICCA, R. CHABBERT, A. MILLET-DEVALLE, C. PINA, M. TELLER, M. GUERRINI, L. ANTONINI COCHIN, P. LUPPI, F. GHELFI, M-O. DIEMER, H. GOUDINEAU, G-C GIORGINI, M. BASSI, P. REIS, G. GOIRAN, B. THERACHE, Y. BRAHMI,

Avaient donné procuration : A. GAZANO, C. VALLAR, M. MEZAGUER

Etaient absents non représentés : A. TRESCASES, A. TANCREDI, C. COURTIN, G. MASSE, A. SARAJJIAN, L. CORRADI

Etaient présents à titre consultatif : S. MACCAGNAN, Directrice des études, U. BELLAGAMBA, Maître de Conférences HdR en Histoire du droit et des idées politiques, M. ORTOLANI, Professeur en Histoire du droit et des institutions, T. GOUJON-BETHAN, Maître de conférence en Droit privé, S. SAADI, Responsable Service du personnel, N. CARLES, Bureau Information et Orientation, C. JULIEN, Responsable service scolarité, E. DUCHEZ, chargée de communication, S. NAIZOT, responsable bureau Relations internationales, S. SILVI, Chargée relation entreprises, A. LÉZÉ, assistante du Doyen.

Début de séance à 9h00

Prise de parole du Doyen

1) Accueil des personnalités extérieures siégeant dans le COSP

- La Faculté/EUR est heureuse et honorée de compter parmi les membres du COSP Madame Martine OUAKNINE, adjointe au Maire de Nice, Conseillère Métropolitaine et Conseillère départementale.
- Et Madame Laëtitia PINEAU, consultante en stratégie d'entreprise et Présidente de la société CIBL – Intelligence et stratégie, représentante de l'UPE 06.
- Le Doyen propose également pour finaliser la composition du Comité de suivi, Monsieur Didier LANGLOIS, Délégué de l'Association des juristes d'entreprise et intervenant dans le Master Droit des affaires.

2) Information de l'équipe décanale

- La prochaine réunion COSP/COPIL aura lieu le mardi 9 mars.
- Le travail sur la création de la classe préparatoire au concours de l'École normale supérieure de Rennes avec l'Institution STANISLAS arrive à son terme. Son ouverture est prévue pour la rentrée prochaine. Elle sera dirigée par les Professeurs Stéphanie MACCAGNAN et Marc GUERRINI
- Le Dossier « Clinique du Droit », suivi par le Professeur Fabrice SIIRIAINEN avance bien. Madame Emmanuelle PERREUX, Présidente du Tribunal judiciaire de Nice est très intéressée. Une convention de partenariat avec le Tribunal judiciaire permettra de préciser les conditions de la collaboration.

- D'importants travaux ont été menés sur le campus grâce à l'implication des équipes technique et logistique ces derniers mois. Ils en sont remerciés.

Evolutions récentes et à venir :

- **Salle 205 (désormais appelée Salle Ulysse)**
Entièrement rénovée : sol, murs, plafond, fenêtres.
Traitement acoustique
Nouvelle climatisation
Nouveau mobilier : tables et chaises sur roulettes, bureau réglable en hauteur
Connexion internet filaire
Caméra, enceintes, antennes pour micro sans fil (serai installée courant janvier)
. **Coût : 79 264€ - Financement crédits idex**
- **Amphi 2**
Vidéoprojecteur + enceintes installés
Ecran à installer
. **Coût : 14 625€ - Financement UCA (crédits spécifiques)**
- **Salles 215 et 434**
Commande passée pour vidéoprojecteur + écran
. **Coût : 5 736€ - Financement Crédits M2 Sécurité intérieure et Santé des populations**
- **Salles 301, 324 et 401**
Commande passée pour vidéoprojecteur + écran
. **Coût : 14 300€ - Financement Crédits M2**
- **Câblage réseau**
Amphis 200, 201, 202 et Bonnacarrère
1 Ordinateur sera dédié pour chaque amphi
Finalisation du paramétrage en janvier. Cela permettra une connexion filaire internet grand débit.
Pour les amphis 1 et 2, la connexion filaire existe mais elle est aujourd'hui de mauvaise qualité.
. **Coût : 4 460€ - Financement Laboratoires CERDACFF, CERDP et campus**

A SIGNALER :

La Faculté/EUR remercie vivement les laboratoires pour leurs contributions financières notamment le CERDACFF (budget formations M2 Sécurité intérieure et Santé des populations), le CERDP, le LADIE ainsi que l'IEJ, l'IDPD, et la Licence DISTRISUP.

En attente des décisions du CAc :

- **Appel à projets « Espaces, matériel pédagogique et compétences professionnelles » :**
 - Installation de stations d'accueil dans nos 6 amphis, d'onduleurs sur les équipements audio, et remplacement d'enceintes défectueuses
. **Coût : 17 100€**
 - Rénovation et redimensionnement du système de vidéo-projection de l'amphi 200 (écran de 6 à 7 mètres de large au format 16/10 + nouveau vidéoprojecteur)
. **Coût : 32 000€**
 - Etudes et travaux acoustiques de l'amphi Bonnacarrère et remplacement de l'équipement audio.
. **Coût (estimé) : 38 500€**
- **Salle des pas perdus :**
Le mobilier a été livré et il sera installé le vendredi 15 janvier.
Un projet de rénovation complète est à l'étude. Un groupe d'étudiants de l'école de Condé travaille sur ce projet.

Prise de parole du Doyen

- Dans le cadre du plan de relance, d'importants travaux de transition énergétique sont prévus. 13M d'euros sont affectés au Campus Trotabas. Cette opération commencera en fin d'année 2021 et se finalisera fin 2023. Il s'agira de travaux d'installation de panneaux solaires et de remplacement des chaudières. Un gros travail d'isolation devra être réalisé sur les fenêtres, la façade et les toitures.
Notre environnement de travail sera bouleversé pendant plusieurs mois. Un Comité de pilotage composé de l'équipe décanale, des élus IATSS et étudiants du COSP, suivra les travaux et émettra un avis si nécessaire.
Ce projet de rénovation garantit la pérennité du site de TROTABAS.
- Le calendrier d'évaluation HCERES de la vague C est décalé en septembre 2021, les dossiers seront à déposer en juin 2022 et les prochains contrats entreront en application en janvier 2024.
- Il n'y aura malheureusement pas de galette cette année, un message de vœux du Doyen sera diffusé aux étudiants.
- Madame Clio JULIEN, responsable de la scolarité, à sa demande, cessera ses fonctions fin janvier. Toute la Faculté/EUR la remercie chaleureusement pour son travail et son total dévouement pendant plus d'un an parmi nous. Un recrutement est en cours pour la remplacer au plus vite.
- La journée d'information des Masters est annulée en présentiel. Elle sera remplacée par plusieurs réunions décalées en visioconférence ZOOM, le 10 février. Ainsi les étudiantes et étudiants de Licences 3 pourront préparer leur candidature en Master.

3) Nouvelle date de la journée des carrières : banalisation du 26 mars au lieu du 22 janvier 2021

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la nouvelle date du 26 mars pour la journée des carrières

4) Désignation du directeur ou de la directrice du DU « Gestion du patrimoine des personnes vulnérables »

Prise de parole de la Directrice du département de droit et science politique, Madame Sophie BRICCA

- Madame Anne-Sophie SIEW-GUILLEMEIN, compétente et motivée, se porte volontaire pour succéder au Professeur Christian VALLAR (que la Faculté remercie pour son investissement) en tant que directrice du DU « Gestion du patrimoine des personnes vulnérables ».

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la désignation de Madame Anne-Sophie SIEW-GUILLEMEIN en tant que directrice du DU « Gestion du patrimoine des personnes vulnérables »

5) Ouverture du DU « Médiation » (rentrée 2021) et désignation des directeurs ou Directrices

Prise de parole de Marie-Odile DIEMER et de Thibault GOUJON-BETHAN

- La Faculté/EUR souhaite relancer cette formation, créée en 2010 et arrêtée en 2017. Il s'agit de conserver les avantages de ce DU et d'ajouter de nouveaux enseignements ainsi qu'une période de stage. La formation contient des enseignements théoriques et pratiques, cela correspond à 200h, 60 à 67 heures de théorie et 140 heures de pratique dont 14 de stage (volume horaire cadrant avec le référentiel). L'équipe pédagogique est composée de praticiens extérieurs et d'enseignants-chercheurs de la Faculté. La formation se déroulera sur une année universitaire et la session sera unique. Les droits d'inscriptions seront de 500 à 2500 euros en fonction du statut des demandeurs.

Prise de parole du Doyen

- La Faculté/EUR propose aux Conseils de désigner Madame Marie-Odile DIEMER et Monsieur Thibault GOUJON-BETHAN en tant que directrice et directeur du DU « Médiation ».

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la désignation de Madame Marie-Odile DIEMER et Monsieur Thibault GOUJON-BETHAN en tant que directeurs du DU médiation.

6) Recrutement des futurs PR et MCF

- Nous rappelons que la communauté universitaire est aujourd'hui en opposition totale avec la décision de la Ministre de supprimer le CNU. Les actuelles sections CNU ont décidé, jusqu'à nouvel ordre, de suspendre les procédures de recrutement.

Nous devons cependant constituer les comités de sélection :

Prise de parole de Sophie BRICCA

Section 01 : 1 Professeur (Président Mathias LATINA, VP Pierre-Michel LECORRE) + 1 MCF (Président Grégoire LERAY, VP Garance CATTALANO)

Section 02 : 1 professeur (Président Christian VALLAR, VP Pauline TÜRK) + 1 MCF (Jean-Christophe MARTIN, VP Anne-Sophie MILLET-DEVALLE)

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la désignation des comités de sélection pour les sections 01 et 02

7) Ouverture en apprentissage de la formation M2 Droit Public parcours Droit des Contentieux Publics Approfondis (rentrée 2021)

Prise de parole de la Professeure Pauline TÜRK

- Ce parcours est déjà ouvert à l'alternance. Mais il existe une demande des praticiens et des étudiants pour une ouverture à l'apprentissage. Le dossier est quasiment finalisé, nous sommes en attente des lettres de soutien de différents organismes. Le projet de présentation se tiendra fin mars au CFA.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité l'ouverture à l'apprentissage du Master Droit Public parcours Droit des Contentieux Publics Approfondis

8) Modification de la maquette M2 Histoire du droit et Conservation du Patrimoine

Prise de parole d'UGO BELLAGAMBA

- Un important travail de transformation a été mené par toute l'équipe pédagogique et le Professeur Olivier VERNIER. Nous avons constaté la nécessité de modifier le contenu et de l'adapter en évoluant vers un modèle hybride des enseignements en présentiel/distanciel. L'équipe pédagogique reste pluridisciplinaire et nous n'avons pas modifié le volume horaire. En revanche, une redistribution des heures d'enseignement a été réalisée (modification des titres des enseignements, développement de la dimension européenne, intervention de professionnels, ...)

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la modification de la maquette du M2 Histoire du droit et conservation du patrimoine

9) Projet de convention de partenariat avec la Direction des services judiciaires de Monaco

Prise de parole du Professeur Yves STRICKLER

- La convention cadre porte sur un partenariat de formation et de recherche avec la Direction des services judiciaires de la Principauté de Monaco qui crée un institut de formation et de recherche à Monaco. Ce partenariat impliquera l'intervention des enseignants-chercheurs de la Faculté. L'ouverture de ces formations donneront la possibilité aux Monégasques de participer aux cours de préparation aux concours de l'ENM et d'avocats.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité le projet de convention cadre partenariat avec la Direction des services juridiques de Monaco

La séance est levée à 11h40

Doyen Xavier LATOUR

